trib une
Jean-Yves Chapuis
Consultant en stratégie urbaine, ancien vice-président de Rennes Métropole chargé des formes urbaines (2001-2014)

« Le territoire administratif n'est plus la référence de nos concitoyens »

Jean-Yves Chapuis estime que l'opposition artificielle entre les métropoles et la France périphérique traduit notre incapacité à nommer correctement le territoire, symptôme du décalage croissant entre l'organisation de l'action publique et le vécu des citoyens. Il en appelle à une alliance des territoires pour inventer de nouvelles stratégies et de nouvelles organisations adaptées à une société mobile.

Urbaniste, ancien élu à l'urbanisme, je travaille à des échelles différentes, du Périgord vert à la métropole lyonnaise. Les habitants nous disent : *j'habite une rue, un paysage, un quartier une commune, une ville, une métropole,* des espaces qui peuvent se superposer selon sa propre mobilité. On peut aussi être très mobile avec le numérique dans son bureau ou son logement tout en étant immobile. L'individualisme est fondateur de notre société. Aucune société n'accepterait le sacrifice contraint de l'individu. On veut choisir sa vie, sa famille, ses amis, son travail, son quartier, son logement. On a besoin de se raconter et cela n'est pas du tout anecdotique : au contraire, c'est essentiel. Être visible, se sentir bien, pouvoir faire confiance. En fait, « être à hauteur d'homme », pour reprendre la belle phrase de Montaigne.

> *Ne plus penser l'espace au travers des carcans administratifs*

Penser de nouvelles délégations d'élus

Ces transformations essentielles de notre manière de nous représenter notre vie et de la choisir doivent transformer la manière d'agir des collectivités locales et l'État local. On ne peut plus penser l'espace au travers des carcans administratifs et du vocabulaire technique : on n'habite pas un SCOT, un PLUi ou un PLH!

Comment organiser le travail des élus à partir des enjeux de nos territoires pluriels et d'un nouveau rapport à la construction de sa vie ? Je pense qu'il est essentiel de revoir les dénominations des délégations, en commençant par l'échelle communale. Par exemple, peut-on imaginer une délégation aux liens sociaux ? Quand on sait que près de 25 % de jeunes et de personnes âgées parlent moins de deux heures par mois... Le vieillissement est, certes, un problème médico-social, mais il est avant tout social : comment garder des liens sociaux pour lutter contre l'isolement ?

Peut-on continuer à penser séparément les délégations à l'économie et à l'environnement, à l'heure ou l'évolution du climat pose des questions de fond sur notre avenir terrestre ? Ce qui caractérise la question environnementale, c'est en effet qu'elle efface le partage entre le naturel et le social : or la représentation occidentale du monde, et tout particulièrement celle de la modernité, s'était organisée autour du partage entre le naturel et le social.

Réapprendre à faire communauté

Créer une communauté politique au niveau d'un quartier, d'une ville, d'une métropole, va devenir pour les élus un impératif. Il va falloir organiser une forme de démocratie continue pour entendre, écouter, mais aussi réagir, expliquer les politiques publiques mises en place. Une nouvelle conception du social et de l'action. L'élection au suffrage universel n'est plus suffisante. Il faut continuellement la relégitimer. Plus la demande personnalisée est exigeante plus la réponse publique doit être ciblée et expliquée, d'où l'importance de l'expertise. L'expertise est nécessaire pour débattre et se créer des convictions pour un échange avec les citoyens. Elle n'est pas là pour se dédouaner de réponses gênantes mais au contraire pour permettre d'objectiver le plus possible le débat citoyen. D'où la création de ce que j'appelle des communautés éphémères (avec des experts et des chercheurs mobilisés ponctuellement sur un sujet précis) pour confronter sans cesse la connaissance à la demande sociale.

La reconnaissance devient une question primordiale quand on demande à chacun de se construire, d'être toujours mieux. Cette exigence crée de l'angoisse et des tensions, le besoin de se trouver, de raconter sa vie, se sentir visible devient primordial. Or de nombreux citoyens ont une vie diminuée qui devient « galère » à la moitié du mois quand ils se trouvent à découvert. Au delà du pouvoir d'achat, se joue une autre question : le respect, la dignité de chacun qui tient compte de ce que chaque personne vit.

> *La reconnaissance devient une question primordiale*

Penser plus d'autonomie pour de meilleures alliances

Il faut laisser l'État local inventer avec les collectivités des stratégies singulières qui expriment mieux le territoire. Il faut laisser plus de place à la contractualisation. La loi est pertinente dans une société homogène. Mais aujourd'hui chacun veut une réponse personnalisée à ses demandes. Nous sommes dans une société plurielle. Nous sommes passés d'une culture de l'État à une culture de la société. Cela ne veut pas dire qu'il faut que l'État disparaisse mais il doit s'adapter à cette évolution. Faire un SCOT dans le Périgord vert, n'est pas le même document que le SCOT de la métropole rennaise. Laissons place à l'expérimentation. Si, dans le Périgord vert on se pose la question de savoir en quoi ce territoire peut être attractif pour les citoyens, c'est en lien avec les villes environnantes de Bordeaux à Angoulême, Libourne ou Limoges.

Le thème qui monte est celui des alliances entre territoires dans une société de la mobilité. La dynamique démographique du département d'Ille-et-Vilaine renforce la métropole rennaise, mais aussi l'Ille-et-Vilaine en général. L'organisation des transports permet une mobilité accrue dans un territoire pluriel. Le TER Saint-Malo-Rennes, connecté au métro au nord de Rennes, permet à des personnes qui travaillent au nord de la métropole d'habiter en dehors si tel est leur désir. Il y a aussi un dialogue nouveau entre la région Bretagne et les métropoles de Brest et Rennes. C'est cette alliance des territoires qui permet à la Bretagne d'avoir par rapport à d'autres régions le développement d'une solidarité humaine et territoriale forte même si tout n'est pas parfait. Il faut aller plus loin. Les cadres territoriaux de ces deux métropoles bretonnes ainsi qu'une partie de ceux de la région doivent être des cadres inter-territoires, par exemple dans les domaines de l'aménagement, de l'économie et de l'environnement, mais ils doivent aussi l'être entre la métropole Rennaise et Vitré ou Fougères. Les élus sont-ils capables d'accepter cette évolution ? À l'heure ou beaucoup d'élus ne jurent que par la *smart city* ou la ville durable il serait bien aussi qu'ils comprennent que leur territoire administratif n'est plus la référence de nos concitoyens et que ceux-ci naviguent dans cette société de la mobilité sur des espaces beaucoup plus larges. Voilà des questions qui seront au cœur des futures élections municipales.

Jean-Yves Chapuis

Dans une société de plus en plus mobile, les territoires administratifs ne sont plus des références pertinentes pour les citoyens. / © iStock/Getty Images Lyon